

LA RÉFORME DU PLAN COMPTABLE : CONSÉQUENCES À AUJOURD'HUI

Cette formation vise à permettre aux participants, directeurs financiers et comptables, de mieux appréhender les risques et opportunités de la mise en application du règlement comptable 2018-06 modifié et intégrant les règlements

2019-04 et 2020-08 du 4 décembre 2020. La formation s'appuiera sur l'analyse par les participants des premières expériences de clôture de comptes.

OBJECTIFS

- Repérer les nouvelles dispositions du règlement
- Identifier les opportunités et les menaces



12 janvier, en distanciel



390 € adhérent

585 € non-adhérent
(par personne)



1 jour

0153 98 95 03 – formation@fehap.fr

CONTENU

Introduction : principales difficultés rencontrées lors des premières clôtures des comptes

Principes généraux applicables aux différents postes des documents de synthèse

- Objet et principe de la comptabilité
- L'Actif
- Le Passif
- Les charges et les produits

Modalités particulières d'application des principes généraux

- Les contributions volontaires en nature
- La classification des ressources
- Les ressources liées à la générosité du public
- Fondations et fonds de dotation

Tenue, structure et fonctionnement des comptes

- La nomenclature des comptes
- Le fonctionnement des comptes

Modèle des comptes annuels

- Règles d'établissement et de présentation des comptes annuels
- Modèles des comptes annuels
- Contenu de l'annexe
- Dispositions spécifiques relatives aux fondations et aux fonds de dotation

Prérequis

Bonnes connaissances des règles comptables

REMPLISSEZ UN BULLETIN D'INSCRIPTION EN LIGNE

PUBLICS

- Comptables
- Directeurs financiers
- Tout professionnel concerné

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pédagogie interactive alternant :

- Apports théoriques et méthodologiques
- Échanges et mutualisation

Grille d'auto-évaluation des acquis de la formation

INTERVENANTS

- Expert-comptable spécialisé dans le secteur privé non lucratif, sanitaire, social et médico-social